



Demande de renseignement immigration

Par **roger1960**, le **29/12/2011 à 20:00**

Bonjour,

je fréquente un algérien depuis plus de deux ans, il vivait en France depuis 2004 et était marié. Seulement il n'avait pas renouvelé son titre de séjour.

Sa femme l'a quitté en juillet 2009, il est donc venu vivre avec moi.

En octobre 2010 il s'est fait arrêté par la police et a été renvoyé dans son pays. Je suis allée le voir 3 fois en un an pour une durée totale de 7 mois.

Nous voulons nous marier, mais avant il faut qu'il divorce d'avec sa femme française. Je voudrais qu'il obtienne un visa d'un an pour venir en France afin d'effectuer les démarches nécessaires. Merci de me conseiller.

Par **texman**, le **19/01/2012 à 16:07**

salut

c'est il été pas divorcer comment ils ont pu l'expulser puisque il toujours mariée avec une française si non il accélère sa procédure de divorce avec un avocat. pour info ya un bus qui fait le tour de paris pour des consultation gratuite d'avocat. renseigne sur internet sur ce bus pour voir les journée et les horaires. ou allez voir la cimad au 46 bd des battignolle 75017 ligne 2 rome . bon courage

Par **texman**, le **19/01/2012 à 16:07**

salut

c'est il été pas divorcer comment ils ont pu l'expulser puisque il toujours mariée avec une française si non il accélère sa procédure de divorce avec un avocat. pour info ya un bus qui fait le tour de paris pour des consultation gratuite d'avocat.rensigne sur internet sur ce bus pour voir les journée et les horaires. ou allez voir la cimad au 46 bd des battignolle 75017 ligne 2 rome . bon courage